

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

AUDIT CONSEILS
15 RUE DE LA MAISON ROUGE
B.P. 30275
67606 SELESTAT CEDEX

V/REF :
N/REF : 2014 B 523 / 2017-B-148

Le Greffier du Tribunal d'Instance DE COLMAR certifie qu'il a reçu le 22/12/2016,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/04/2016.

Concernant la société

2 A.F. CONSEILS
Société à responsabilité limitée
15 rue de la Maison Rouge
67600 Sélestat

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-148 le 12/01/2017

R.C.S. COLMAR TI 803 028 505 (2014 B 523)

Fait à COLMAR le 12/01/2017,

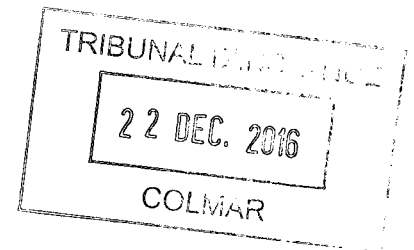
LE GREFFIER

2148523
2173148
COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

2 A.F. CONSEILS SARL

15 rue de la Maison Rouge
67600 SELESTAT

SIRET : 803 028 505 00011



BILAN ET ANNEXES ARRETES
AU 30 AVRIL 2016

Désignation de l'entreprise SARL 2 A. F. CONSEILS Néant *

Adresse de l'entreprise 15 RUE DE LA MAISON ROUGE 67600 SELESTAT

Numéro SIRET * 8 0 3 0 2 8 5 0 5 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 1

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 0 0 4 2 0 1 6</u>	<u>3 0 0 4 2 0 1 5</u>	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010	012			
	incorporelles { Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	400 000	400 000	400 000	
	Total I (5)	044	400 000	048	400 000	400 000
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres * (3)	068	070		6 000	
		072	074	0	27	
	Valeurs mobilières de placement	080	150 000	082	150 000	50 000
	Disponibilités	084	23 443	086	23 443	17 915
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	173 443	098	173 443	73 943
	Total général (I+II)	110	573 443	112	573 443	473 943

				Exercice N	Exercice N-1
				NET	NET
				1	2
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000	10 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 000	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132			
	Report à nouveau	134		98 213	
	Résultat de l'exercice	136		133 514	99 213
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		242 727	109 213
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		219 509	260 251
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 100 437)	172		111 207	104 478
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		330 716	364 729
Total général (I + II + III)	180		573 443	473 943	

RENOUVOIS INFORMATIQUE	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2 A.F. CONSEILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue de la Maison Rouge
67600 SELESTAT
803028505 RCS COLMAR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 SEPTEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 133 513,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 133 513,84 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 98 213,23 euros

Pour former un bénéfice
distribuable de 231 727,07 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 231 727,07 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 septembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

